

LES POSTES: NOUVEAU SERVICE UNIVERSEL "TOUT-PAR-AVION"

Le ministre des Postes, M. Jean-Pierre Côté, a annoncé récemment le lancement d'un service de la Poste aux lettres internationale.

Voici, à ce sujet, la déclaration faite par le ministre à la Chambre des communes, le 23 juin:

...On s'est rendu compte, à la suite d'enquêtes sérieuses, qu'il s'écoulait de 20 à 40 jours avant que la poste aux lettres de surface ne parvienne en Europe, et encore plus de temps en Orient. Cette lenteur est naturellement inacceptable. A compter du 1er juillet 1971, le Canada deviendra le premier pays au monde à adopter le service universel "tout-par-avion" pour l'acheminement du courrier vers l'étranger. C'est donc dire qu'à compter de cette date, toutes les lettres pesant jusqu'à huit onces et destinées aux pays étrangers, à l'exception des États-Unis, seront acheminées exclusivement par voie aérienne. Ce service prend actuellement de trois à cinq jours.

Avant que les Postes canadiennes ne décident de lancer ce service amélioré, nous avons eu à prendre une décision difficile relative au prix que devront payer les usagers. Il était essentiel que toute nouvelle structure tarifaire soit facile à comprendre et à appliquer sur une base uniforme pour le courrier en provenance du Canada.

Il nous a donc fallu abolir les tarifs préférentiels s'appliquant à certains pays, pour la poste aux lettres de surface. Les Canadiens qui posteront des lettres à destination de l'étranger paieront dorénavant les mêmes taux pour ce service "tout-par-avion", quelle que soit la destination finale.

NOUVEAUX TARIFS

Selon la nouvelle structure, les tarifs du service universel "tout-par-avion" seront les suivants:

Jusqu'à une once - 15c.; plus d'une once, jusqu'à quatre onces - 40c.; plus de quatre onces, jusqu'à huit onces - 90c.

Les anciens tarifs pour le courrier acheminé par voie aérienne étaient: 15c. pour chaque demi-once pour le courrier à destination de l'Europe et de l'Amérique du Sud, et 25c. chaque demi-once pour le courrier destiné à l'Asie. C'est donc dire qu'une lettre expédiée en Europe par avion, et pesant trois onces, coûtait auparavant 90c. Selon le nouveau tarif, il en coûtera 40c. soit une réduction de plus de 50 p. 100.

Selon le nouveau système universel "tout-par-avion", le client devra, comme auparavant, apposer une étiquette bleue portant l'inscription "par avion", même si toutes les lettres pesant jusqu'à huit onces sont acheminées par voie aérienne. Cette mesure permettra de s'assurer que ces lettres seront acheminées par voie aérienne jusqu'à leur destination finale.

Ce nouveau service "tout-par-avion" a été rendu possible grâce à la collaboration des compagnies aériennes de transport du Canada et d'autres pays. Elles ont participé en effet à la planification de ce programme ainsi qu'à l'établissement des coûts. L'Union postale universelle a de plus endossé cette initiative des Postes canadiennes.

Une nouvelle catégorie de courrier international, appelée "petits paquets" entrera également en vigueur le 1er juillet 1971. Cette initiative a pour but d'offrir un service plus économique à l'égard des petits colis pesant jusqu'à une livre. Les petits paquets contenant des petits objets, des disques de phonographe, des bandes enregistrées, des cartes informatiques et d'autres objets du même genre seront acheminés à un coût moindre que la poste aux colis. Plusieurs pays offrent déjà ce service....

LES JEUNES S'INTÉRESSENT AUX PARCS NATIONAUX

Sept mille jeunes Canadiens ont participé récemment au concours d'illustrations et au concours d'essais commandités conjointement par le Conseil d'embellissement du Canada et la Direction des Parcs nationaux et des Lieux historiques du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Ces jeunes ont des idées bien définies sur la façon d'utiliser au mieux les parcs nationaux du Canada et de les garder propres.

Cent quatre-vingt-deux gagnants ont été choisis et recevront un total de \$2,750 en prix, s'étageant de \$1 à \$200.

Les deux concours, destinés respectivement aux étudiants de 10 à 12 ans et de 13 à 14 ans, font partie d'une campagne lancée récemment pour enrayer

l'habitude de joncher de déchets les parcs nationaux. L'an dernier, il en a coûté trois millions de dollars aux contribuables pour nettoyer leurs parcs nationaux, une fois la saison de fréquentation terminée. Les concours avaient également pour but d'inculquer à la jeunesse canadienne une meilleure connaissance et une meilleure appréciation des valeurs et des idéaux d'un parc national.

Le nombre des réponses a été plus élevé que prévu. On a reçu une participation de chaque province et de chaque territoire, aussi bien que de l'Europe et des Caraïbes. Certaines participations sont venues des écoles, à titre de travaux scolaires.

Les fonctionnaires des parcs nationaux sont d'avis que les concurrents ont très bien saisi la vocation fondamentale des parcs nationaux: celle d'être des sanctuaires de la nature. Plusieurs jeunes ont exprimé leur profonde inquiétude face à la dété-